

FICHE FORMATION

FORMATION EN ALTERNANCE

Janvier 2023

CHARGÉ(E) D'ACCOMPAGNEMENT SOCIOPROFESSIONNEL

Titre professionnel RNCP 37274 - CIP

CERTIFICATION - DIPLÔME TITRE PROFESSIONNEL DE NIVEAU 5 (BAC+2)

Délivré par le ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion et inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) n° 37274

- o Durée de la formation : 13 mois en alternance
- Formation théorique : 630 heures + 70 heures d'examen, soit un total : de 700 heures
- Rythme d'alternance : une semaine à deux semaines par mois en centre de formation et trois semaines en entreprise
- o Coût de la formation (hors aides et prises en charge) : 9 000 € HT

→ OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Former des personnes à l'acquisition des compétences et des techniques professionnelles nécessaires à l'exercice du métier de Chargé(e) d'accompagnement socioprofessionnel,
- Permettre aux apprenant(e)s d'accéder à l'emploi et d'être opérationnel(le)s sur un poste de Chargé(e) d'accompagnement socioprofessionnel en intégrant, en particulier, la familiarisation avec le milieu de l'entreprise,
- Obtenir le titre professionnel de RNCP 37274 de niveau 5 (BAC+2).

→ COMPÉTENCES VISÉES

- Accueillir pour analyser la demande des personnes et poser les bases d'un diagnostic partagé,
- Accompagner les personnes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle,

 Mettre en œuvre une offre de services auprès des employeurs pour favoriser l'insertion professionnelle.

→ MÉTIERS CIBLÉS :

Le/la Chargé(e) d'accompagnement socioprofessionnel exerce dans : le secteur public et les structures assurant une mission de service public : Entreprises Adaptées, Pôle emploi, collectivités locales ou territoriales, maisons de l'emploi, Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi, Missions Locales, Cap emploi, Centres d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles.

Le secteur de l'Économie Sociale et **Solidaire:** Structures d'Insertion par l'Activité Économique (Associations Intermédiaires, Ateliers et Chantiers d'Insertion. Entreprises d'Insertion. Entreprises de Travail Temporaire d'Insertion, Régies de quartiers), GEIQ, Associations à finalité d'insertion sociale et professionnelle, CHRS, résidences à caractère social, CADA.

L'ACADÉMIE UNEA

Le secteur privé: Entreprise de travail temporaire, organismes de formation, cabinets en ressources humaines.

- Chargé(e) d'accompagnement social et professionnel
- Conseillère/conseiller en insertion professionnelle
- o Conseillère/conseiller Emploi
- Accompagnatrice/accompagnate ur socioprofessionnel

→ POURSUITE DE FORMATION

La formation vise l'insertion directe en emploi. Vous pouvez envisager une poursuite de formation dans le cadre d'un titre professionnel (niveau 6 - BAC+3) ou d'une licence professionnelle « Gestion des ressources humaines spécialisée dans l'insertion, l'accompagnement et la formation ».

PROGRAMME DE LA FORMATION CASP EN ALTERNANCE

Bloc Préparatoire : Phase d'intégration et formation au contexte des Entreprises Adaptées

- Initialisation d'une dynamique de groupe
- Présentation de la formation et de ses objectifs
- Présentation de l'équipe pédagogique
- Démarches administratives
- La déontologie du métier de Chargé(e) d'accompagnement socioprofessionnel
- Les Entreprises Adaptées, leur écosystème et les handicaps en situation professionnelle
- Historique du handicap en entreprise
- Le cadre règlementaire des Entreprises Adaptées
- Le fonctionnement des Entreprises Adaptées
- → Informer une personne ou un groupe sur les ressources et les services dématérialisés
 - Construire sa posture professionnelle
 - Exercer une veille professionnelle, technique et prospective
 - Accueillir et informer sur les mesures, les dispositifs d'insertion et les services dématérialisés
 - Animer une réunion d'information collective

- → Analyser la demande d'une personne et proposer un diagnostic partagé Différencier demande et besoin
 - Préparer et conduire un entretien d'analyse de la demande
- Faire émerger les besoins de la personne
- Poser les bases d'un diagnostic partagé
- Prévenir et gérer les tensions et les conflits
- Acquérir une méthode d'analyse de sa pratique professionnelle
- → Travailler en équipe, en réseau et avec des partenaires
- Identifier les acteurs socioéconomiques du territoire et leur champ de compétences
- Analyser les forces et les faiblesses de son territoire au regard de l'insertion
- Mobiliser et développer un réseau et des partenariats
- Réaliser le traitement administratif et les écrits professionnels liés à son activité
- → Accompagner une personne dans son parcours d'insertion
- Élaborer avec la personne un parcours d'insertion, un projet professionnel, un projet de formation
- Accompagner la réalisation des projets
- Définir et planifier les étapes d'un plan d'action

- Outiller la personne dans sa recherche d'emploi ou son projet de création d'activité
- Evaluer l'atteinte des objectifs et réajuster si nécessaire
- Analyser sa pratique professionnelle d'accompagnement
- → Concevoir et animer des ateliers thématiques
 - Analyser une demande ou un besoin et définir un projet d'ateliers collectif
 - Préparer un scénario détaillé adapté au public

- Animer un atelier
- Analyser sa pratique de mise en œuvre d'un atelier

→ Renforcer l'employabilité

- Prospecter auprès des employeurs
- Analyser la demande d'un employeur en matière de recrutement
- Analyser un emploi, un poste
- Appliquer la réglementation relative à l'emploi
- Faciliter l'intégration d'un salarié dans son environnement professionnel

ACTIVITÉS À PRIVILEGIER EN ENTREPRISE

→ En début de parcours

- L'accueil et l'information du public sur les mesures, les dispositifs et les services
- La préparation et l'animation d'une réunion d'information collective
- L'identification du réseau et des partenaires de la structure
- L'appropriation des différents logiciels internes
- La conduite d'entretiens d'analyse de la demande

→ En milieu de parcours

- L'appropriation du vocabulaire professionnel
- La veille informationnelle
- La conduite d'entretiens centrés sur la personne
- L'élaboration avec les personnes d'un projet professionnel
- La préparation et l'animation d'ateliers thématiques

→ En fin de parcours

- L'analyse du territoire et l'identification de besoins en recrutement
- L'organisation de la prospection auprès des employeurs
- L'analyse de la demande d'un employeur en matière de recrutement
- L'analyse d'un emploi et/ou d'un poste
- L'aide à la rédaction d'une offre d'emploi
- L'aide à l'intégration d'un salarié

Faciliter l'embauche et l'intégration des personnes en situation de handicaps dans les entreprises du secteur privé et les établissements du secteur public (administrations d'État, collectivités territoriales, fonction publique hospitalière).

SESSION D'EXAMEN

→ CERTIFICATION

L'ensemble des blocs de compétences (3 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau 5 (Bac +2) de Chargé(e) d'accompagnement socioprofessionnel.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP) peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs blocs de compétences :

- o Bloc de compétences 1
- CCP Accueillir pour analyser la demande des personnes (notamment les personnes en situation de handicap) et poser les bases d'un diagnostic partagé
- o Bloc de compétences 2
- CCP Accompagner les personnes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle
- o Bloc de compétences 3
- CCP Mettre en œuvre une offre de services auprès des employeurs pour favoriser l'insertion professionnelle
- A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

EXAMEN

Pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :

- a) Du livret de certification au cours d'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises.
- Pour l'exercice des activités composant le titre visé. Cet entretien se déroule en fin de session du dernier CCP.
- Les compétences des candidats pour l'accès aux CCP sont évaluées par un jury au vu :
- o a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres.
- Modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.

 c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

Si les candidats obtiennent seulement un ou plusieurs Certificats de Compétences Professionnelles, ils ont la possibilité de se représenter au(x) CCP restant à valider, dans la limite de la durée de validité du titre professionnel. En cas d'échec complet sans aucun CCP obtenu, les candidats peuvent, après accord du jury, repasser l'examen 3 fois dans un délai d'un an à compter de la date de la première épreuve et dans la limite de la date de validité du titre professionnel.

Dans le cadre d'une validation partielle par CCP, le candidat est évalué pour chaque CCP sur la base des éléments suivants : une épreuve de synthèse et la présentation d'un Dossier Professionnel.

Après obtention de tous les CCP du titre, le jury conduit un entretien avec le candidat. Les modalités techniques et pédagogiques mises en œuvre, reposent sur des situations d'apprentissage.

ÉTAPES D'INSCRIPTION

La phase d'inscription sur la formation comporte 4 étapes :

- 1. Transmission du Dossier de Préinscription avec les pièces demandées.
- 2. Participation à une réunion d'information.
- 3. Des tests de sélection permettant d'évaluer vos pré acquis (les compétences Softs Kills).
- 4. Un entretien individuel permettant :
 - d'évaluer vos prérequis techniques et pédagogiques,
 - de confirmer votre identité et votre projet professionnel,
 - d'évaluer les freins qui pourraient entraver l'entrée en formation.

Pour les personnes en situation de handicap, vous pouvez prendre contact avec notre référent handicap, **Loic MARQUET**, <u>Imarquet@unea.fr</u>

À VOTRE DISPOSITION

Véronique DARLY

Chargée de projet de formation accompagnement socioprofessionnel

Tél. : 06.13.34.51.43 | vdarly@unea.fr

Loïc MARQUET

Responsable Académie Tél.: 07.57.77.12.23

AVEC LE SOUTIEN

